

Une bande de jeunes résistants

pendant **la Seconde
Guerre mondiale**
en **Dordogne**

Cycle 3

Mars 2018
Dossier pédagogique

Un département dans la guerre.

A l'été 1940, les Périgourdins sont sonnés. Ils sont partagés face à la défaite, les conditions de l'armistice et les promesses d'un nouveau régime, l'Etat français.

L'AVENIR

DE LA DORDOGNE

D. JOUCLA
Fondateur

64^e ANNEE — N° 143
LUNDI-MARDI
17-18 Juin 1940

FRANCE

malgré tout

La Publicité est reçue à l'Agence HAYAS, 5, place du 8-Septembre, Périgueux ; à Paris, 62, rue de Richelieu, et dans ses succursales.

25 c.

La Publicité extra-régionale est reçue, à Paris, à l'Agence CHIMOT, 3, rue d'Ambréa, et dans toutes les Agences de Publicité de France.

EN VUE D'UN ARMISTICE DANS L'HONNEUR

A l'issue de plusieurs Conseils des ministres le Cabinet REYNAUD avait démissionné

Le Cabinet Paul Reynaud a donné hier soir, à 22 heures, sa démission. Le député de Paris a pris cette décision à l'issue de la séance que le Conseil des ministres a tenue, à Bordeaux, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Celle ultime séance du Conseil des ministres avait été précédée de deux réunions au cours desquelles les membres du Gouvernement avaient examiné la situation militaire et diplomatique.

Le général Weygand, chef d'état-major général, commandant en chef des théâtres d'opérations, l'amiral Darlan, chef de la flotte, avaient été en mesure de fournir aux ministres responsables toutes les informations concernant la situation de nos armées. Dans la nuit d'avant-hier et la journée d'hier, la pression de l'ennemi, fort de 150 divisions, s'était exercée, en effet, par la brèche créée dans notre front de Champagne, en direction de Chaumont et de Langres. La situation ainsi créée pour nos armées de l'Est était devenue d'autant plus grave de ce fait que les Allemands avaient réussi à établir une tête de pont à Neuf-Brisach, au sud de la ligne Maginot, que nos troupes ont évacuée en partie.

Du point de vue diplomatique, la réponse du Président Roosevelt aux messages de M. Paul Reynaud a été l'objet d'une longue étude dont la conclusion s'est ajoutée à celle qui a été dégagée des opérations militaires par les chefs de l'armée.

Cette réponse peut se résumer ainsi :

« Le Gouvernement des Etats-Unis se déclare résolu à poursuivre la politique d'assistance directe aux Alliés qu'ils ont récemment adoptée et même à la développer dans toute la mesure de ses moyens, à l'exclusion, pour le moment, de toute déclaration de guerre à l'Allemagne. Il appartient, en effet, au Congrès de se prononcer sur une telle décision au terme de la Constitution américaine. »

C'est dans ces conditions que M. Paul Reynaud a été amené à donner au Président de la République la démission collective du Cabinet. M. Albert Lebrun a fait immédiatement appel au maréchal Pétain, qui a accepté aussitôt la mission de former le nouveau gouvernement.

A une heure aussi grave pour les alliés de la Patrie, la France blessée doit mettre ses espérances en ceux qui prennent en de périlleuses circonstances d'aussi hautes responsabilités.

Voici la composition du nouveau Cabinet :

| | |
|--|---|
| Président du Conseil | Maréchal PÉTAIN. |
| Ministre d'Etat, vice-président | Camille CHAUTEMPS. |
| Ministre de la Justice | FREMIGNOURT, premier président de la Cour de Cassation. |
| Défense nationale | Général WEYGAND. |
| Guerre | Général GOLSON. |
| Marines marchande et militaire | Amiral DARLAN. |
| Air | Général FUJOU. |
| Affaires étrangères | Paul BAUDOIN. |
| Intérieur | POHARET. |
| Finances et Commerce | BOUTHILLIER. |
| Colonies | Albert RIVIERE. |
| Education nationale | Albert RIVAUD. |
| Travaux publics et Transmissions | FROSSARD. |
| Agriculture et Ravitaillement | OHICHERY. |
| Travail | FEVRIER. |
| Anciens Combattants et Famille française | YBARNEGARAY. |

Sous-Secrétaires d'Etat

| | |
|-----------------------------|---|
| Présidence du Conseil | ALIBERT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat. |
| Réguliers | SCHUMAN. |

Le Gouvernement s'est aussitôt réuni sous la présidence de M. Albert Lebrun pour examiner la situation militaire et diplomatique.

Le maréchal Pétain a annoncé que la France ayant conscience d'avoir fait tout ce qu'elle devait envers ses alliés est obligée de cesser le feu, si elle obtient un armistice dans l'honneur

A l'appel de Monsieur le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du Gouvernement de la France.

Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armement.

Sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés.

Sûr de l'appui des Anciens Combattants que j'ai eu la fierté de commander.

Sûr de la confiance du peuple tout entier je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses je pense à ces malheureux réfugiés dans un dénuement extrême qui sillonnent nos routes, je leur exprime ma compassion et ma sollicitude.

J'ai le cœur serré quand je vous dis aujourd'hui qu'il faut penser de cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, des moyens de mettre un terme aux hostilités. Que les Français se groupent autour du Gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves, et fassent taire leurs angoisses pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la Patrie.

Les hostilités contre l'Italie

La R.A.F. a adopté une nouvelle stratégie extrême-ment efficace dans ses opérations contre l'Italie.

Londres, 16 juin. — Le ministre de l'Air britannique annonce que, malgré son activité intense en Afrique italienne, la R.A.F. n'a, depuis 48 heures, subi aucune perte. L'aviation sud-africaine coopère étroitement avec la R.A.F.

La R.A.F. a adopté dans ses opérations contre l'Italie une nouvelle stratégie. Les appareils britanniques attaquent les bombardiers italiens au sol. Il a été établi que ce procédé constituait la meilleure manière de combat contre l'aviation italienne, cette dernière ne disposant que d'avions de classe nettement inférieurs à la même catégorie d'appareils anglais.

LES AERODROMES DE DIRADOUA, DE MAKATA ET KISMAYOU ONT ETE BOMBARDES PAR LA R.A.F.

Le Caire, 16 juin. — Les escadrilles de la R.A.F. du Proche-Orient ont bombardé l'aérodrome de Diradoua, en incendiant un hangar. Sur ceux de Makata et Kismayou, les hits ont été touchés. Depuis 48 heures, la R.A.F. n'a pas perdu une seule unité.

Les bombardiers de l'aviation sud-africaine ont attaqué avec succès l'aérodrome de El-wack, à la frontière de la So, mais italienne et du Kenya.

QUATRE SOUS-MARINS ITALIENS ONT ETE COULES

Londres, 16 juin. — Suivant la B.B.C. quatre sous-marins italiens au moins ont été coulés par les marines alliées depuis le début des hostilités.

OÙ VA L'ARGENT

DES SOUSCRIPTIONS

Tout l'argent souscrit aux Bous d'Armement sert exclusivement à créer une activité intense de la fabrication du matériel de guerre dont les effets se font sentir peu à peu dans toutes les branches économiques.



Aux quatre coins du département, des jeunes, comme moi, décident de s'engager.

Cote AD 14 J 33



Gilbert Boissière
Groupe Jean-Bart

Cote AD 14 J 33



René Boilet
Chef
départemental
FFI

Cote AD 14 J 33

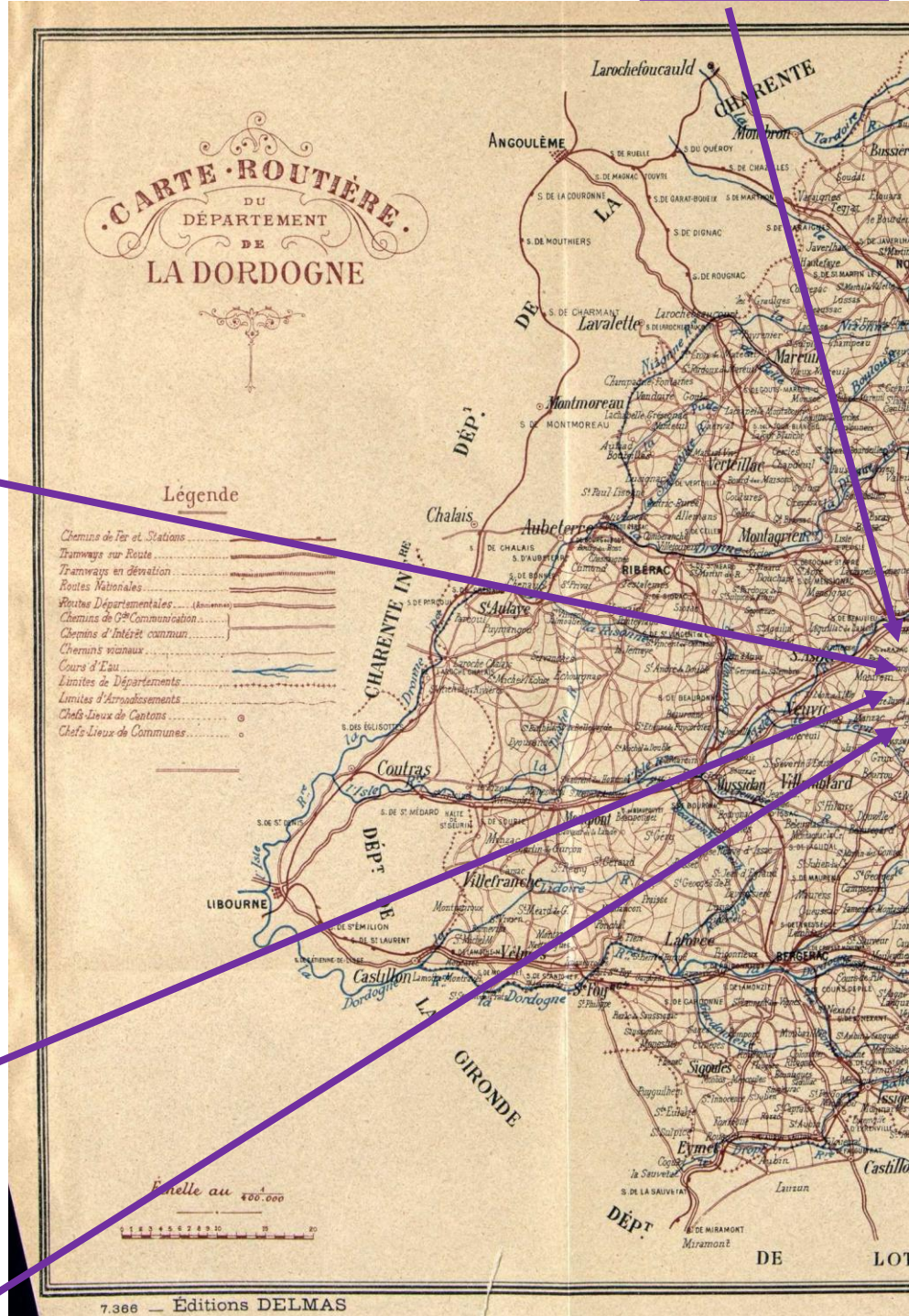


Guillaume Chapdeville
Parti communiste

Cote AD 14 J 34



Georgette Gérard
Réseau
Andalousie



Cote AD 14 J 33



Jacques Branson
Commandant du
groupe de
Sainte-Alvère

Cote AD 14 J 35

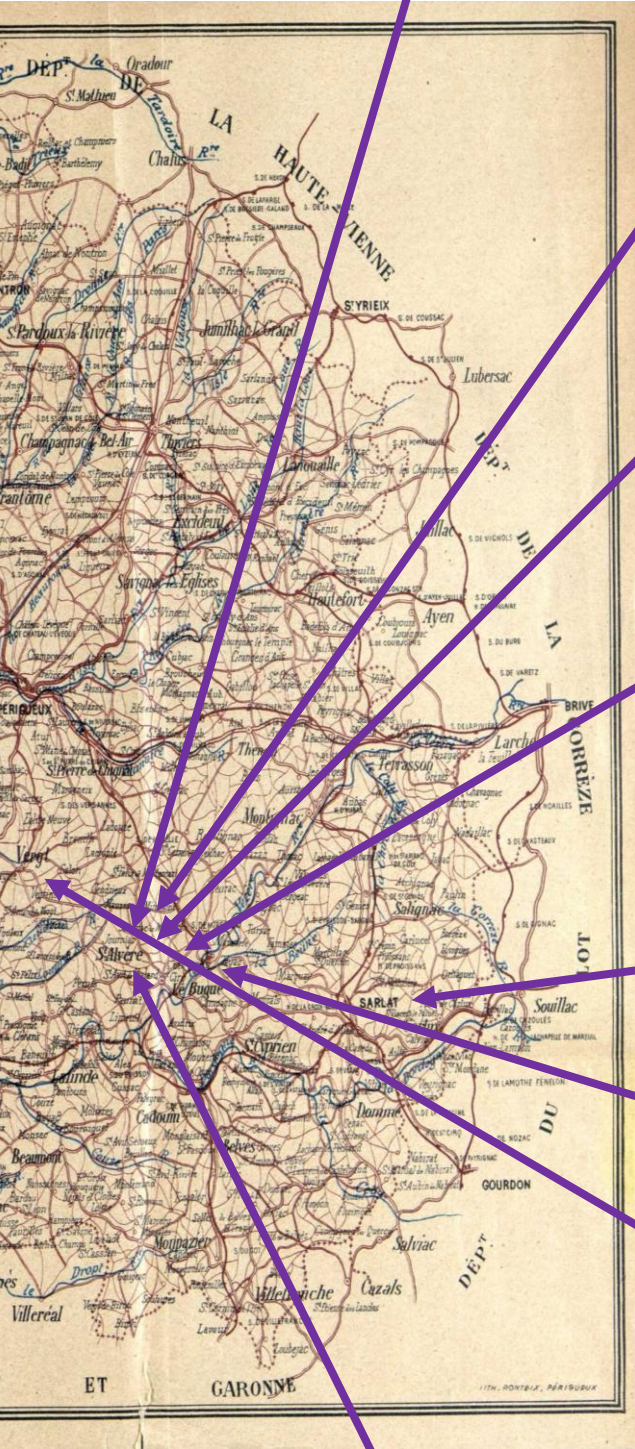


Max Paulais
Maquis de
Sainte-Alvère

Cote AD 14 J 33



Georges Bloch
Maquis de
Sainte-Alvère



Cote AD 14 J 33



Jules Bloch
Maquis de
Sainte-Alvère

Cote AD 14 J 33



Pierre Bourland
Groupe Mireille
Maquis de
Sainte-Alvère

Lucien Badaroux
Agent de
propagande

Cote AD 14 J 33



Cote AD PO1/132

Cote AD 14 J 33



Alice Boubaud
Armée Secrète et
Maquis

Cote AD 1385 W 143



René Delbousquet
Groupe Mireille
Maquis de
Sainte-Alvère

Pourquoi s'engager ?

A AFFICHER IMMEDIATEMENT

ETAT FRANÇAIS
PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE

RECENSEMENT
DES FRANÇAIS NÉS DU 1^{er} JANVIER 1920
AU 31 DÉCEMBRE 1922

LE PRÉFET DE LA DORDOGNE ,
Vu la loi du 4 Septembre 1942 relative à l'utilisation et à l'orientation de la Main d'œuvre ;
Vu la loi du 16 Février 1943 portant institution du service du travail obligatoire ;
Vu le décret du 16 Février 1943 pris pour l'application de la loi susvisée du 16 Février 1943 ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. -- Tous les Français et ressortissants français, du sexe masculin, résidant dans le département de la Dordogne, **nés entre le 1^{er} Janvier 1920 et le 31 Décembre 1922** devront se présenter **immédiatement** et en tout état de cause avant **le 28 Février 1943** à la Mairie de leur domicile pour y satisfaire aux opérations de recensement prévues par la loi susvisée du 16 février 1943.

ART. 2. -- Les hommes touchés par les dispositions de l'article 1^{er} devront également se conformer aux indications figurant sur la convocation qui leur sera remise dans le but d'être soumis à l'examen d'une Commission de visite médicale.

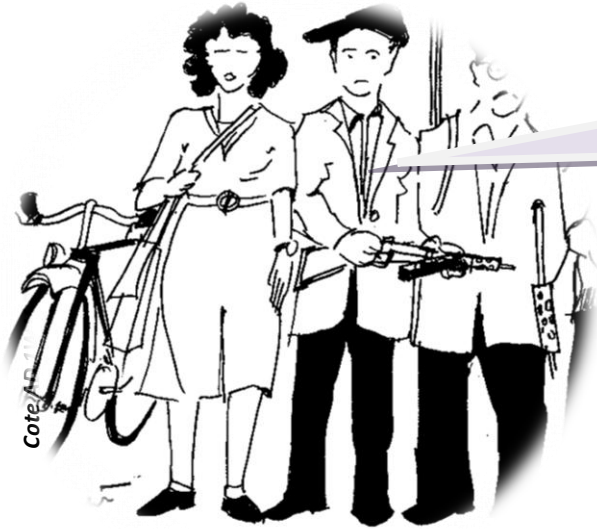
ART. 3. -- Les hommes qui ne se conformeraient pas à ces obligations seraient considérés comme insoumis, traités comme tels et classés d'office dans la catégorie « Fort ».

ART. 4. -- M. le Secrétaire général de la Préfecture, MM. les Sous-Préfets, M. le Commandant de Gendarmerie, MM. les Commissaires de police, MM. les Maires du Département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

PÉRIGUEUX, le 24 Février 1943
Le Préfet,
J. POPINEAU

Imprimerie JODCLA, 19, rue Lafayette, 19, Périgueux.

Cote AD : 1 W 576



Je m'appelle René Delbousquet.
Je suis né à Thenon le 8 mai 1922.

1. Observe l'affiche. René Delbousquet est-il concerné par ce recensement du Service du Travail Obligatoire ? _____

ÉTAT FRANÇAIS.
COMMISSARIAT GÉNÉRAL
AU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE.

AFFECTATIONS EN ALLEMAGNE.
RÉSUMÉ DES TEXTES EN VIGUEUR
au 13 juillet 1943.

Les jeunes gens des classes astreintes au Service du Travail obligatoire, reconnus physiquement aptes à l'issue d'une visite médicale, partent pour l'Allemagne, sauf les cas d'exemption énumérés ci-dessous (1942) et au dos (1941, 1940, et 1939/4). **Les motifs d'inaptitude physique ou d'exemption doivent être mentionnés sur la carte de travail.**

Trois cas d'inaptitude physique peuvent être constatés :

- A. — Inaptitude physique pour affectation en Allemagne : ces travailleurs sont affectés en France, soit sur place, soit dans une entreprise qui leur est désignée.
- B. — Inaptitude physique temporaire : ces travailleurs sont considérés comme sursitaires et repassent une visite médicale.
- C. — Inaptitude physique à tout travail.

Cote AD : 1 W 576

2. Quelles sont les obligations de René face au Service du Travail Obligatoire ? Est-ce une situation agréable ? _____

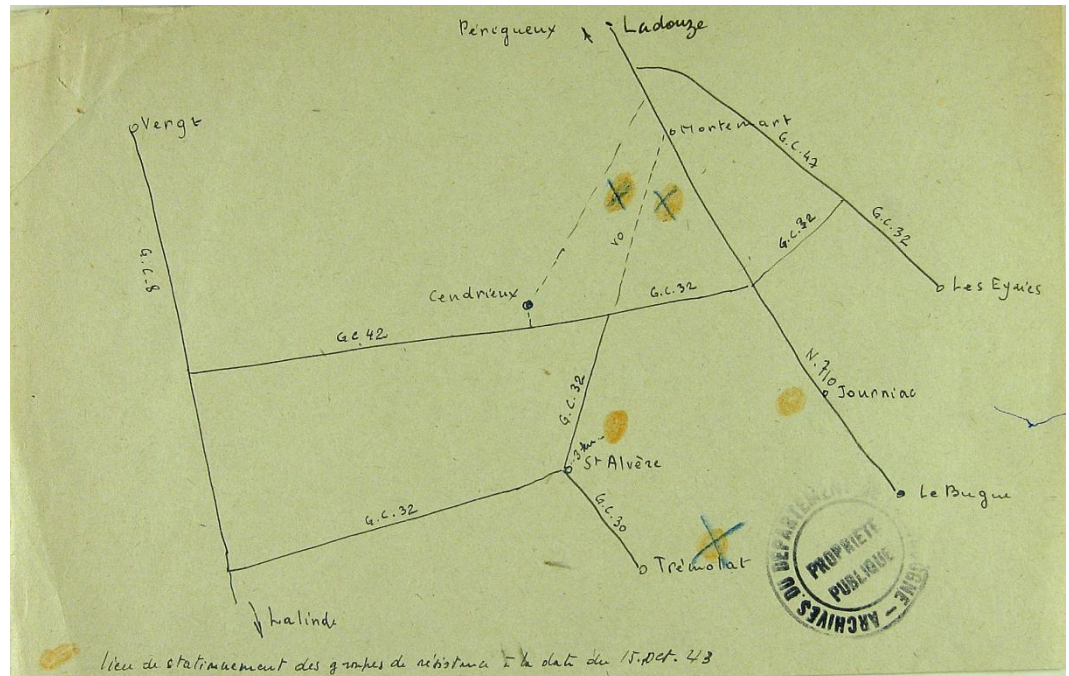
3. Quel choix de Résistant a fait René ? Quelles en sont les conséquences ? _____

NOM DELBOUSQUET
Prénoms René
Profession Cultivateur
Né le 8 5 1922
à Thenon Dép' Indre
Domicile Thenon
N° de la Carte de Travail _____

| DATE | AFFECTATIONS SUCCESSIVES | CACHET |
|------|--------------------------|--------|
| | <u>Indre</u> | |

S'organiser pour former la Résistance.

Cote AD 1W1838

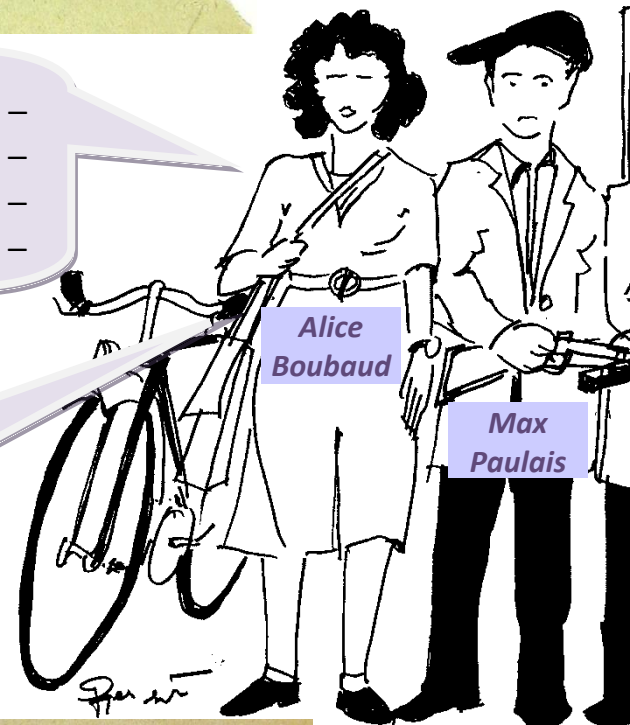


Cote AD 1W1838

St ALVÈRE : Dans les bois de la commune de St Alvère, à 3 km au Nord, c'est à dire vers Cendrieux, il a été également signalé un groupe certainement moins important que le précédent

Localise notre maquis. _____

En quoi consiste mon action de Résistante ? _____



Alice
Boubaud

Max
Paulais

Biographie sur la résistance du Candidat Pharmacie et logement transformés en P.C;
 Point de chute pour la région, servie comme cantinière ; repas a toute heure du jour
 et de la nuit. Confection des fanions. etc . Daté.....

Armement :

Ces individus possèdent des mitraillettes et des revolvers. Certaines de ces armes proviennent vraisemblablement des parachutages, émanant d'avions anglais, mais l'armement n'est pas uniforme.

A part les mitraillettes qui sont d'un modèle récent, inconnu dans l'armée française et qui proviennent vraisemblablement d'Angleterre, les revolvers sont des modèles 1892 "à barillet".

Décris notre armement.
Où se le procure-t-on ? _

HORAIRE

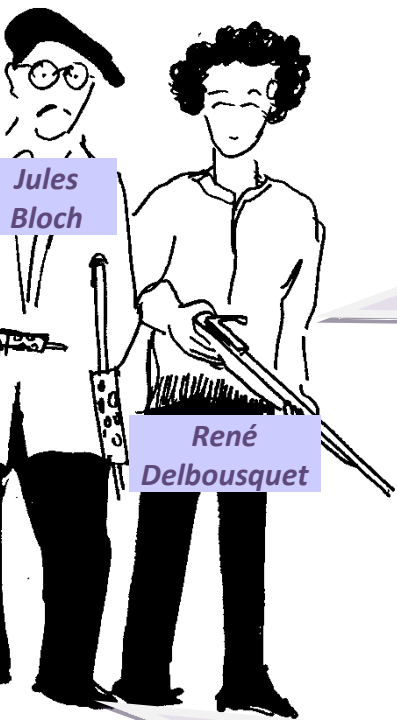
7.H.- Réveil
7.H.7.05 Etirements dans la chambre
7.H.0.5-7.15- 10 m. d'assouplissement au lieu de rassemblement habituel.
7.15 - 7.45 Toilette du matin - mise en ordre des chambres
7.45 - 8.30 Peluches avec chants
8.30 - 11.15 - Instruction tactique.- Cas concrets.-
11.15 - 12.00- Les 3 premiers jours, instruction théorique. Après le 3ème jour instruction civique.
12.00 - 14.00- Repas - Repos.
14.00 - 14.30- Peluches avec chants
14.30 - 15.30- Instruction sur l'armement et sur l'organisation des terrains.
15.30 - 16.30- Instructions théorique
16.30 - 18.30- Entraînement physique - agressivité
18.30 - 19.30- Grande toilette
19.30 Repas
22.00 Extinction des feux



Cote AD 1W1838

Décris notre quotidien. _____

Cote AD 1W1838



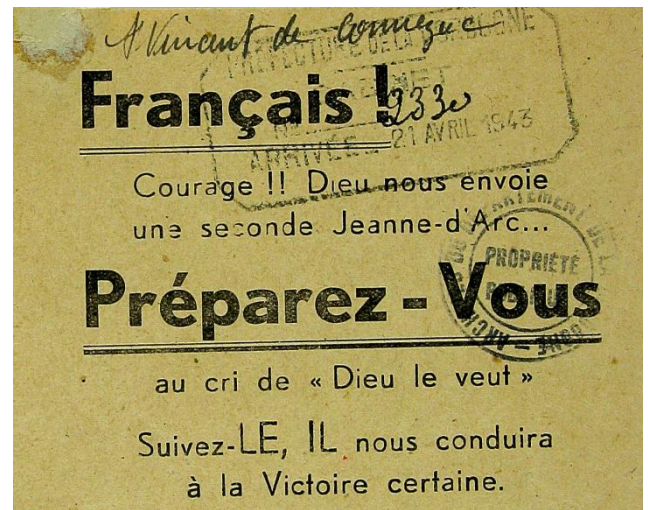
Montre que nous sommes préparés au pire. _____

- Attitude en cas d'alerte :
- Sacs bouclés le soir .-
- Armes et munitions disposées rationnellement avec personnel désigné pour les ennemis, et protéger le r
repli.
-Vivres de réserves.

Exercice d'alerte
2 par semaine, de nuit de préférence .

Agir pour libérer le département.

Cote AD 1W1833



Cote AD 1W1833

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jour d'hui, dix-sept avril mil neuf cent quarante trois, à 7 heures.

Nous, soussigné: VIGNAUD (Pierre), M.D.L. Chef, à la résidence de Saint-Vincent de Connezac, département de la Dordogne, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, à notre caserne et informé à 6 heures 50, par le gendarme VENDEVILLE de la découverte de 18 tracts placardés à des portes des maisons d'habitation et arbres de l'Avenue du bourg de Saint-Vincent de Connezac, à l'aide de punaises, nous sommes livrés à une enquête et avons recueilli les renseignements suivants:

En quoi consiste notre action de Résistance ? _____

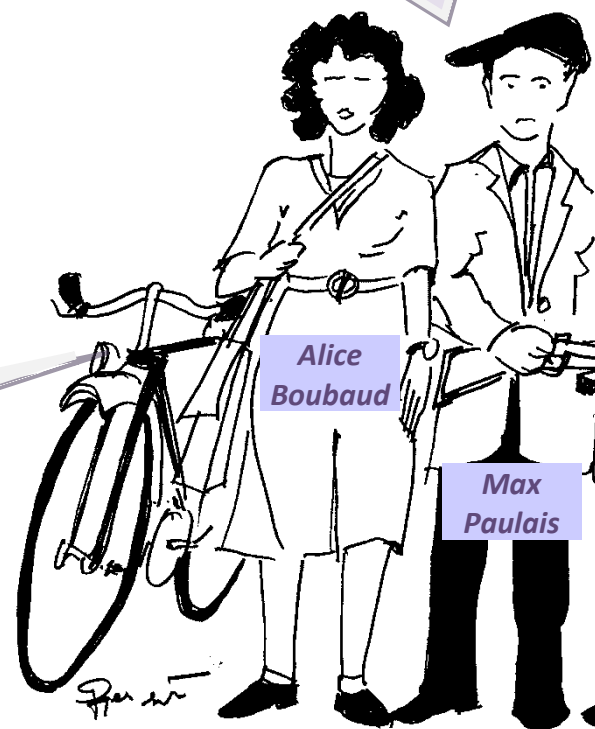
Cote AD 1W1833

Malgré nos recherches et les nombreuses personnes entendues aucun renseignement permettant de nous faire découvrir ces distributeurs de tracts, n'a pu nous être fourni.

Aucun avion ou bruit d'avion n'a été entendu au cours de la nuit.

Nos recherches continuent et tout fait porté à notre connaissance fera l'objet d'un nouveau procès-verbal.

En quoi notre action de Résistance est-elle futile et indispensable ? _____



PERIGUEUX, le 11 Octobre 1943.

N° 5.149

PREFECTURE
NOTE
ARRIVEE 10 OCT 1943

A-t-on fait un rapport?

Le 10 Octobre vers 21 h.30, une dizaine d'individus armés de mitraillettes et révolvers ont fait irruption au domicile de M. FAUTRE demeurant à Vergt exploitant forestier. Ils ont immédiatement amené M. FAUTRE et vérifié les pièces d'identité et les papiers de toutes les personnes présentes. En outre, ils ont amené un cochon, une caisse de vin, une voiture tourisme cabriolet beige, marque Licorne. Ils ont quitté vers 0 h en direction de Bergerac.

Ils étaient vêtus des vêtements des chantiers de Jeunesse vraisemblablement dérobés au camp de Barbaste (Lot-et-Garonne) le 29 septembre dernier.

Ils portaient un brassard tricolore avec V et croix de Lorraine. Le Chef paraît être un juif polonais.

Les hommes tous âgés de 15 à 20 ans sont vraisemblablement des réfractaires.

M. FAUTRE, ancien membre du C.S.A.R fut emprisonné en 1937 avec M. DARNAN. Il appartient à la Milice Française.

M. DARNAN devait le 10 courant rendre visite à M. FAUTRE et les terroristes avaient l'intention, sans doute, de procéder à l'enlèvement du Chef de la Milice.

Détaille ces deux actions violentes de Résistance. _____

Qui sont les cibles ? _____

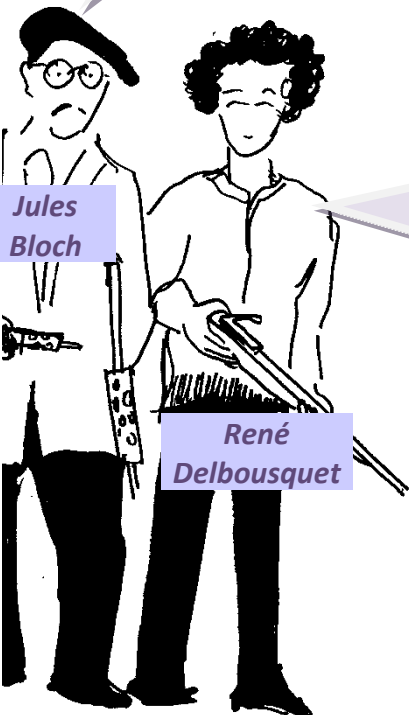
Extrait du Bulletin hebdomadaire des Renseignements, semaine du 17 au 23 octobre 1943

i) Attentats - Sabotages - Incendies -

Le 16 courant, dans la soirée, les nommés BERTINOT René et BRUNSCHWIG Alain, membres très actifs du P.P.F ont été abattus à coups de révolvers, à leur domicile, situé à Tamniès, domaine de Rouffignac.

Sur le corps de BERTINOT a été trouvé un écriteau portant ces mots: "Les soldats de la résistance exécutent les traîtres", le tout suivi d'une croix de Lorraine et d'un V.

Cote AD : 1 W 1815/1



Justifie nos trois actions de Résistance. _____

Coups de main opérés dans cette région du département

Depuis le début du mois d'octobre 1942

| | |
|--|--|
| - 30 septembre - St Nathalène | - vol de tickets d'alimentation |
| - 6 octobre - Bergerac | - Tentative de vol d'essence chez Mme DUPUY. |
| - 10 octobre - Rouffignac de Montignac | - vol de tabac chez Mme BONNELIS. |
| - 10 octobre - Vergt | - Enlèvement de FAUTRE. |
| - 12 octobre - Bergerac | - Enlèvement de LABOND et de la demoiselle MERCIER. |
| - 16 octobre - Les Eyzies | - Agression à mains armées chez M. MARGERIDOUX, débitant de tabac. |



Notre groupe assailli et
brisé.
Nous, dans l'engrenage
de la répression.

L'Avenir de la Dordogne (journal)
22 octobre 1943

22 terroristes arrêtés en Dordogne

Périgueux, 20 octobre.— Au cours d'une vaste opération de police, à laquelle ont participé des éléments de la garde et des groupes mobiles de réserve, une bande de terroriste, composée de 22 individus, a été arrêtée dans le département de la Dordogne.

Un important matériel a été saisi par les forces au maintien de l'ordre. Ce matériel comprend notamment des mitrailleuses, des fusils mitrailleurs, des pistolets-mitrailleurs, des pistolets, des fusils et des mousquetons.

Comment s'achève notre aventure de Résistants ?

Cote AD : PRE 1

P/P.
N° 862.

PERIGUEUX, le 31 Janvier 1944.

NOTE

OBJET: a/s transfèrement à Limoges des réfractaires arrêtés dans le département au cours des opérations des 20.10.43 et 3.11.43.
SOURCE: directe.

Le 30 Janvier 1944, trente quatre réfractaires ou terroristes arrêtés dans le département au cours des opérations des 20.10.43 et 3.11.43 ont quitté la Maison d'arrêt de Périgueux à destination de Limoges en vue de leur comparution devant la section spéciale.

Actuellement, tous les réfractaires arrêtés au cours des opérations précitées ont quitté Périgueux.

On donne ci-après la liste des individus transférés:

| | | |
|---------------------|-----------------------|-------------------|
| MORA Louis | LAROCHE René | LARAMAS Jacques |
| KINGEVAL Jean | CANTALOUPE Jean | BLOCH Georges |
| BLOCH Jules | Du Perrier de Larsan | BOURLAND Pierre |
| CARBIAC Yves | FRAISSE André - Louis | LAUBIES René |
| DELHOREE Louis | KROWIARSKI Bernard | CARUGO Albert |
| FERRY Edouard | RONCIERAS Raymond | BLUMENFELD Marcel |
| COLIN Yves | BROUILLET Louis | DOGNETON Camille |
| GAUVILLE Robert | WORMSER Claude | LANGEVIN Jean |
| HUGONNOT René-Louis | DELBOUSQUET René | LJUBOJEVIC Savo |
| DELAHAYE Claude | RONZAT Jean | DALHOREE Georges |
| MERLE Louis | MAGNON Jean | STARCK Louis |
| LEBON Louis | | |

PROPRIETE
PUBLIQUE
ARCHIVES - ANCIENNES

Cote AD : 1W1838

Arrêté le : 3/11/43 Déporté le : 20/5/44

| | 1 ^{er} camp. | 2 ^e camp. | 3 ^e camp. |
|---------------------------------|---|----------------------|----------------------|
| Camp de déportation..... | DACHAU | | |
| N ^o matricules..... | 53.394 | | |
| N ^o des blocks..... | 19 | | |
| Kommando..... | Lasberg | | |
| Dates : | 20/6/44 au 30/11/45 | | |
| Motif de la déportation : | Refractaire au STO AS. groupe Mirville | | |

Cote AD 1385 W 143



Cote AD 14 J 33



Biographie sur la résistance du Candidat maquis de St. Alvère - déporté politique à partir du 3 Novembre 1943

Biographie sur la résistance du Candidat maquis de St. Alvère - déporté politique à partir du 3 Novembre 1943



Cote AD 14 J 33

Qu'arrive-t-il à mes compagnons de Résistance ? _____

